

# Définitions et concepts liés à la migration utilisés dans cet ouvrage

## Définitions et caractérisation des liens à la migration

### Statut migratoire

Un **immigré** est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées Françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas des immigrés. Certains immigrés ont pu devenir Français, les autres restant étrangers. Un individu continue à être immigré même s'il acquiert la nationalité française.

Un **descendant d'immigrés de deuxième génération** est une personne née en France ayant au moins un parent immigré. Cette définition ne comprend pas les personnes elles-mêmes immigrées, notamment celles qui ont migré enfant avec leurs parents. **Dans l'ensemble de l'ouvrage, sauf précision contraire, le terme « descendants d'immigrés » fait référence aux descendants d'immigrés de deuxième génération.**

Un **descendant d'immigrés de troisième génération** est une personne née en France ayant au moins un parent descendant d'immigrés et aucun parent immigré (auquel cas, elle serait de deuxième génération). Il a donc de un à quatre grands-parents immigrés.

Un **natif d'Outre-mer** est une personne née dans un département ou un territoire d'outre-mer et ayant migré en France métropolitaine.

Un **descendant de natifs d'Outre-mer** est une personne née en France métropolitaine d'au moins un parent natif d'Outre-mer, et dont aucun parent n'est immigré.

Une **personne ni immigrée ni descendante d'immigrés** est une personne qui n'est ni immigrée ni descendante d'immigrés de deuxième génération. Elle est née en France, ou née Française à l'étranger. Elle peut être descendante d'immigrés de troisième génération.

Une **personne sans ascendance migratoire ou ultramarine directe** est une personne ni immigrée, ni descendante d'immigrés, ni native d'Outre-mer, ni descendante de natifs d'Outre-mer.

### Détermination de l'origine géographique

L'**origine géographique** d'une personne est déterminée par son pays de naissance ou celle de ses parents ou grands-parents :

- pour les **immigrés**, elle est déterminée par le pays de naissance, y compris lorsque le pays de naissance et la nationalité de naissance diffèrent. Le même raisonnement s'applique pour déterminer le département de naissance des natifs d'Outre-mer ;
- pour les **descendants d'immigrés de deuxième génération**, elle est déterminée par le pays de naissance du parent immigré s'il n'y en a qu'un. Si les deux parents sont immigrés, par convention, l'origine du père est choisie. Le même raisonnement s'applique pour déterminer le département d'origine des descendants de natifs d'Outre-mer. Si une personne a un parent immigré et un parent natif d'Outre-mer, cette personne est considérée comme descendante d'immigrés ;
- pour les **descendants d'immigrés de troisième génération**, il n'existe actuellement pas de convention. Il est possible d'utiliser une méthodologie similaire à celle des descendants de deuxième génération pour déterminer une origine unique (c'est-à-dire prendre celle du parent descendant d'immigrés de deuxième génération s'il n'y en a qu'un, ou l'origine du père si les deux parents sont descendants d'immigrés de deuxième génération). Toutefois, du fait qu'il peut y avoir jusqu'à quatre grands-parents immigrés d'origines différentes, il a été décidé de présenter des ascendances possiblement multiples dans la figure 3 de la [fiche 1.10](#). Chaque individu descendant d'immigrés de troisième génération peut ainsi apparaître dans différentes origines dès lors qu'il a des grands-parents d'origine différente.

## Nomenclature des continents, régions et pays

Dans cet ouvrage, les résultats sont la plupart du temps présentés selon des regroupements pertinents de pays du point de vue de l'histoire migratoire et des profils des immigrés et descendants d'immigrés vivant en France<sup>1</sup>. Le tableau ci-dessous indique quels pays sont compris dans chacun des quatre niveaux emboîtés de la nomenclature retenue dans l'ouvrage. Le principe retenu est de présenter les statistiques au niveau le plus fin possible, à condition que les effectifs le permettent : certains niveaux ont parfois donc dû faire l'objet d'un regroupement.

Continents - niveau 1	Régions - niveau 2	Régions - niveau 3	Régions - niveau 4
Afrique	Maghreb	Algérie	Algérie
		Maroc, Tunisie	Maroc, Tunisie
	Autres pays d'Afrique	Afrique sahélienne	Burkina Faso, Gambie (République de), Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad
		Afrique guinéenne ou centrale	Bénin, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Togo
		Comores, Madagascar	Comores, Madagascar
Autres pays d'Afrique	Autres pays d'Afrique		
Asie	Turquie <sup>2</sup> , Moyen-Orient	Turquie	Turquie
		Moyen-Orient	Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Iran (République islamique d'), Irak <sup>3</sup> , Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Palestine, Qatar, République arabe syrienne <sup>4</sup> , Yémen
	Autres pays d'Asie	Asie du Sud-Est	Cambodge, République démocratique populaire lao <sup>5</sup> , Vietnam <sup>6</sup>
		Chine	Chine
		Asie du Sud	Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal, Pakistan, Sri Lanka
Autres pays d'Asie	Autres pays d'Asie		
Europe	Europe du Sud	Portugal	Portugal
		Espagne, Italie	Espagne, Italie
	Autres pays de l'Union européenne (UE) à 27	Autres pays de l'UE à 15 (hors Royaume-Uni <sup>7</sup> )	Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Grèce, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Suède
		Autres pays de l'UE à 27	Bulgarie, Chypre, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque <sup>8</sup> , Roumanie, Slovaquie, Slovénie
	Autres pays d'Europe	Royaume-Uni	Royaume-Uni
Autres pays d'Europe	Autres pays d'Europe	Autres pays d'Europe	
Amérique, Océanie	Amérique, Océanie	Amérique du Nord	Amérique du Nord
		Amérique centrale	Amérique centrale
		Amérique du Sud	Amérique du Sud
		Océanie	Antarctique, Océanie

1 <https://teo.site.ined.fr/fr/contenu-enquete/documentation-de-l-enquete/>.

2 Le nom officiel du pays auprès des Nations unies est Türkiye. Cet ouvrage utilise le terme de « Turquie », plus commun en France.

3 Le nom officiel du pays auprès des Nations unies est Iraq. Cet ouvrage utilise le terme de « Irak », plus commun en France.

4 Le terme de « Syrie » est également employé dans cet ouvrage.

5 Le terme de « Laos » est également employé dans cet ouvrage.

6 Le nom officiel du pays auprès des Nations unies est Viet Nam. Cet ouvrage utilise le terme de « Vietnam », plus commun en France.

7 Le nom officiel du pays auprès des Nations unies est Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Cet ouvrage utilise le terme de « Royaume-Uni », plus commun en France.

8 Le nom officiel du pays auprès des Nations unies est Tchéquie. Cet ouvrage utilise le terme de « République tchèque », plus commun en France.